

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7607

concernant la demande d'exemption au taux minimum de perception des frais indirects de recherche pour le projet de recherche intitulé « Observatoire pour la Promotion d'un mode de vie Physiquement Actif dans les Laurentides (OPPAL) »

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU le projet de recherche du professeur Christophe Maïano du Département de psychoéducation et psychologie intitulé « *Observatoire pour la Promotion d'un mode de vie Physiquement Actif dans les Laurentides (OPPAL)* », lequel a récemment fait l'objet d'une lettre d'entente entre le Décanat de la recherche et de la création et la Fondation de l'UQO pour un octroi de 50 000 \$;

ATTENDU que ce projet vise le développement d'un observatoire de recherche dont la principale mission est de promouvoir un mode de vie physiquement actif dans la région des Laurentides et que les finalités de cet observatoire sont de : (1) recenser les pratiques et l'offre d'activités physiques et sportives dans la région des Laurentides; (2) faciliter l'accès aux pratiques et à l'offre d'activités physiques et sportives (c'est à dire, les lieux, les milieux et les infrastructures); et (3) faciliter l'accès aux initiatives et actions de promotion d'un mode de vie physiquement actif dans la région des Laurentides;

ATTENDU que selon la résolution 366-CA-552 de l'UQO, les subventions de recherche sont assujetties à un prélèvement de frais indirects de recherche de l'ordre de 15 %;

ATTENDU que le financement soutenant ce projet provient d'un don philanthropique reçu par la Fondation de l'UQO;

ATTENDU que conformément à l'entente entre la Fondation et le donateur ainsi qu'aux discussions entre la Fondation et le Décanat de la recherche et de la création, il ne soit pas prévu de prélever des frais indirects de recherche pour permettre la réalisation du projet présenté par le chercheur;

ATTENDU que les fonds octroyés à l'UQO pour ce projet soutiendront la recherche tout en répondant au plan stratégique UQO 2022-2026 de même qu'à la stratégie de la recherche et de la création de l'UQO pour 2025-2030.

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER une exemption complète des frais indirects de recherche pour le projet de développement d'un observatoire de recherche du professeur Christophe Maïano, soutenu financièrement par la Fondation de l'UQO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7608

concernant le projet de transfert du doctorat sur mesure en sciences infirmières (1402) vers l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la résolution 469-CA-7298 du conseil d'administration du 22 avril 2024 approuvant la création de l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières dans le cadre de la mise en place du programme de doctorat en sciences infirmières offert conjointement par l'UQO, l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR;

ATTENDU la résolution 74_DSI_CP_DESS, MSI _ 3599, 2210, 3258, 3576_01 du comité de programmes de deuxième cycle en sciences infirmières du 13 novembre 2025 recommandant le transfert du programme 1402 de l'UGP 2SI vers l'UGP 3SI;

ATTENDU la résolution 1EXTRA_DSI_CP_DOCTORAT SUR MESURE ET CONJOINT _1402_2057_01 du comité de programmes de troisième cycle en sciences infirmières acceptant le transfert du programme 1402 de l'UGP 2SI vers l'UGP 3SI;

ATTENDU la résolution 431-CE-3489 de la commission des études du 15 janvier 2026 concernant le projet de transfert du doctorat sur mesure en sciences infirmières (1402) vers l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le transfert du doctorat sur mesure en sciences infirmières (1402) vers l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7609

concernant le projet de modification du nom de l'Unité de gestion de programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU que le nom actuel de l'Unité de gestion, soit l'Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information, ne reflète plus adéquatement la nature des programmes offerts au deuxième cycle au Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU la résolution CP2C-STI-68-07 du comité de programme de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information du 11 novembre 2025 demandant la modification du nom de l'UGP du Département par Programmes de deuxième cycle en informatique et en ingénierie;

ATTENDU la résolution 431-CE-3490 de la commission des études du 15 janvier 2026 concernant le projet de modification du nom de l'Unité de gestion de programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification du nom de l'Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information afin de le remplacer par Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en informatique et en ingénierie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7610

concernant le projet d'extension à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) de la maîtrise en travail social avec stage (3563) et avec mémoire (3763) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de même que le projet de protocole d'entente régissant les modalités de ladite extension

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU les articles 71, 73, 74 et 75 du *Règlement général 3* « Les études de cycles supérieurs » de l'Université du Québec;

ATTENDU les besoins de formation en travail social sur les principaux territoires desservis par l'UQTR;

ATTENDU le dossier de présentation du projet d'extension de la maîtrise en travail social de l'UQO à l'UQTR;

ATTENDU le projet de protocole d'entente entre l'UQTR et l'UQO pour l'offre en extension de la maîtrise en travail social à l'UQTR;

ATTENDU la résolution UQO-DTS-310X-1555 de l'assemblée départementale du Département de travail social appuyant la demande du Département de psychoéducation et travail social de l'UQTR pour l'offre de la maîtrise en travail social en extension de l'UQO;

ATTENDU la résolution 431-CE-3491 de la commission des études du 15 janvier 2026 concernant le projet d'extension à l'UQTR de la maîtrise en travail social avec stage (3563) et avec mémoire (3763) de l'UQO, de même que le projet de protocole d'entente régissant les modalités de ladite extension;

ATTENDU que dans le cadre de l'entente l'UQO permet à l'UQTR d'offrir les programmes visés exclusivement dans les régions administratives de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet d'extension à l'UQTR de la maîtrise en travail social avec stage (3563) et avec mémoire (3763) de l'UQO;

D'APPROUVER le protocole d'entente entre l'UQTR et l'UQO pour l'offre en extension de la maîtrise en travail social à l'UQTR et mandater le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim pour signer, pour et au nom de l'UQO, ledit protocole, et ce, sous réserve de la recommandation du conseil des études et de l'approbation de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7611

concernant le projet d'ouverture des admissions à la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU le projet de création de la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales;

ATTENDU la résolution 149-SCE-337 de la sous-commission des études du 9 mai 2023 donnant un avis favorable au projet de création d'une maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales;

ATTENDU la résolution 408-CE-3311 de la commission des études du 7 septembre 2023 approuvant le projet de création de la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales;

ATTENDU l'avis de la commission d'évaluation des projets de programme (CEP) concernant le projet de programme;

ATTENDU la réaction de l'UQO à l'avis de la CEP;

ATTENDU l'approbation DE-08-2025-150 de la doyenne des études concernant la création du cours SSOXXXX *Séminaire d'intégration* à la suite d'une condition émise par la CEP dans son avis;

ATTENDU l'analyse financière de la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales;

ATTENDU que les admissions à la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales se feront sous réserve de la réception de la lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur autorisant le financement de l'effectif étudiant;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIR les admissions à la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver à compter du trimestre d'automne 2027, et ce, sous réserve de la réception de la lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur autorisant le financement de l'effectif étudiant du programme;

DE RATTACHER la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales à l'Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7612

concernant le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la résolution 392-CE-2487 de la commission des études du 10 mars 2022 approuvant le dossier d'évaluation périodique de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517);

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517);

ATTENDU la résolution CCP-MGDEF-02102025-01 du comité conjoint de programme approuvant le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517);

ATTENDU la résolution UQO-DSN 231025-467 de l'assemblée départementale du Département des sciences naturelles du 23 octobre 2025 adoptant les descriptifs et les triptyques des cours;

ATTENDU la résolution CP-MGDEF-24102025-01 du comité local de programme approuvant le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517);

ATTENDU la résolution 169-SCE-378 de la sous-commission des études du 9 décembre 2025 recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517);

ATTENDU la résolution 431-CE-3493 de la commission des études du 15 janvier 2026 approuvant le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517);

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification des conditions d'admission à la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) à compter du trimestre d'automne 2026;

D'APPROUVER l'augmentation du contingentement à 18 personnes étudiantes par année à la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) pour l'ensemble des trois établissements (UQAM, UQAT, UQO) à compter du trimestre d'automne 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7613

concernant la mise à jour des regroupements de programmes par unité administrative de gestion

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU l'article 10.19 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'UQO;

ATTENDU les modifications de l'offre de programmes adoptées par les instances au cours de la dernière année;

ATTENDU les regroupements de programmes de premier, deuxième et troisième cycles;

ATTENDU la résolution 431-CE-3488 de la commission des études du 15 janvier 2026 concernant la mise à jour des regroupements de programmes par unité administrative de gestion;

ATTENDU la résolution 498-CA-7608 du conseil d'administration du 9 février 2026 approuvant le transfert du doctorat sur mesure en sciences infirmières (1402) vers l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières;

ATTENDU la résolution 498-CA-7609 du conseil d'administration du 9 février 2026 approuvant la modification du nom de l'Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information afin de le remplacer par Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en informatique et en ingénierie;

ATTENDU les explications de Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les regroupements de programmes par unité administrative de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7614

concernant l'octroi d'un contrat pour des travaux de remplacement des portes et des fenêtres aux résidences Taché

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 3 décembre 2025 et le 20 janvier 2026;

ATTENDU le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

ATTENDU que l'entreprise LCC & Associés est le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU que les parties sont réputées avoir signé le contrat respectivement au moment du dépôt de la soumission en ce qui concerne l'entrepreneur et quant à l'organisme public, au moment de l'émission par ce dernier de l'avis d'adjudication à l'entrepreneur;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour des travaux de remplacement des portes et des fenêtres aux résidences Taché au montant de quatre cent cinquante-trois mille dollars (453 000 \$) avant taxes à l'entreprise LCC & Associés;

D'APPROUVER le contrat et d'autoriser l'Approvisionnement du Service des finances à conclure le contrat en transmettant l'avis d'adjudication à l'entrepreneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7615

concernant le remplacement du titre de fonction d'une des personnes administratrices de la Compagnie du cimetière de Hull

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la résolution 335-CA-5058 qui confirmait le mandat relatif à la création d'une corporation de gestion du cimetière appelée « Compagnie de cimetière de Hull 2009 » et qui désignait trois (3) représentants de l'Université au sein du conseil d'administration de ladite compagnie;

ATTENDU la résolution 346-CA-5221 qui a revu le mode de désignation des représentants de l'Université au sein de cette compagnie, en ayant désormais recours aux titres de fonction, en lieu et place du nom des personnes qui en sont les titulaires, évitant ainsi, lorsque ces mêmes personnes quittent leur fonction, de solliciter le conseil d'administration pour une nouvelle désignation, soit la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'administration et aux ressources, la directrice ou le directeur du Service des terrains et bâtiments et l'adjoint·e à la secrétaire générale ou au secrétaire général et conseiller ou conseillère juridique;

ATTENDU l'abolition du poste de secrétaire général·e adjoint·e, auparavant appelé adjoint·e à la secrétaire générale ou au secrétaire général et conseiller ou conseillère juridique;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE REMPLACER le titre de fonction de « secrétaire général·e adjoint·e » par « avocate ou avocat du Secrétariat général » dans la liste des administratrices et administrateurs de la Compagnie du cimetière de Hull;

D'AUTORISER ainsi les trois (3) titulaires des fonctions suivantes à représenter l'Université au sein de la Compagnie de cimetière de Hull 2009, soit :

- La vice-rectrice ou le vice-recteur à l'administration et aux ressources;
- La directrice ou le directeur du Service des terrains et bâtiments;
- Une avocate ou un avocat du Secrétariat général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7616

concernant la nomination d'un membre au comité de toponymie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU l'adoption de la *Politique de désignation des lieux* par le conseil d'administration le 17 juin 2024;

ATTENDU le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du comité de toponymie;

ATTENDU l'article 57.6 a) du *Règlement général* qui nomme les membres de comités qui relèvent de sa compétence;

ATTENDU la candidature reçue au Secrétariat général et présentée en séance;

ATTENDU la recommandation de la rectrice agissant d'office;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Djerry Charli Tandja Mbianda en tant que membre au comité de toponymie pour un renouvellement de mandat débutant le 10 février 2026 et se terminant le 9 février 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7617

concernant la nomination de deux membres à la commission des études

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU le *Règlement général* numéro 1 de l'Université du Québec : Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche;

ATTENDU l'article 103 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la communication du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO);

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Carole Paradis, chargée de cours au Département des sciences de l'éducation ainsi que de monsieur Pascal Sergent, chargé de cours au Département des sciences administratives, membres de la commission des études pour un mandat débutant le 10 février 2026 et se terminant le 9 février 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7618

concernant la nomination de deux membres au comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (CPPVACS)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel*;

ATTENDU les désignations du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO) reçues au Secrétariat général et présentées en séance;

ATTENDU les recommandations de la secrétaire générale;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Alexandra Lachapelle-Ouellette, chargée de cours au Département de psychologie et psychoéducation et madame Catherine Béland, chargée de cours aux Départements de travail social et de psychologie et psychoéducation, membres du comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel (CPPVACS) pour un mandat de deux ans, débutant le 10 février 2026 et se terminant le 9 février 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7619

concernant la nomination d'un membre au comité d'orientation académique du site Web

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique relative au site Web*;

ATTENDU le mandat et la composition du comité d'orientation académique du site Web;

ATTENDU l'article 57.6 a) du *Règlement général* qui nomme les membres de comités qui relèvent de sa compétence;

ATTENDU la communication du 27 novembre 2025 provenant du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Jamal Abd-Ali, chargé de cours au Département d'informatique et d'ingénierie, à titre de membre du comité d'orientation académique du site Web pour un mandat de deux ans débutant le 10 février 2026 et se terminant le 9 février 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7620

concernant la nomination de deux membres et d'un membre substitut au comité sur la liberté académique

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique sur la liberté académique*;

ATTENDU la composition du comité sur la liberté académique;

ATTENDU la correspondance du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO) datée du 27 novembre 2025;

ATTENDU les recommandations de la rectrice;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER membres du comité de la liberté académique, monsieur Dominique Langlais, chargé de cours au Département des sciences de l'éducation, et monsieur Ivaylo Kraychev, chargé de cours aux Départements des sciences administratives et de droit, ainsi que monsieur Nicolas Harvey, chargé de cours au Département des sciences sociales, en tant que substitut à ce comité pour un mandat débutant le 10 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7621

concernant l'abrogation de la résolution 492-CA-7524 relative à la nomination d'une membre au comité de santé, sécurité et prévention

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la résolution 492-CA-7524, nommant madame Ruth Relut au comité de santé, sécurité et prévention;

ATTENDU que cette nomination supposait un poste vacant;

ATTENDU qu'il a été constaté qu'aucun poste n'était vacant;

ATTENDU que cette situation résulte d'une erreur administrative;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 492-CA-7524 relative à la nomination d'une membre au comité de santé, sécurité et prévention afin de retirer, en raison d'une erreur administrative, la nomination de Ruth Relut, adjointe administrative à la direction au service des ressources humaines, à titre de représentante des membres du personnel de soutien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7622

concernant la nomination d'une membre au comité de santé, sécurité et prévention

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la résolution 239-CA-3409 approuvant la *Politique de santé, sécurité et prévention*;

ATTENDU l'article 8.3 de la *Politique de santé, sécurité et prévention*;

ATTENDU le poste vacant au comité;

ATTENDU la nomination du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Luce Gilbert, chargée de cours à l'École des arts et cultures, membre du comité de santé, sécurité et prévention pour un mandat débutant le 10 février 2026 et se terminant le 9 février 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7623

concernant la nomination de deux membres au comité institutionnel en équité, diversité et inclusion (CIÉDI)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la *Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion*;

ATTENDU les postes vacants au présent comité;

ATTENDU la résolution du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO (SCCC-UQO);

ATTENDU la résolution du Syndicat du personnel de soutien de l'UQO (SPSUQO);

ATTENDU les recommandations de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Pauline Deschatelets, chargée de cours au Département des sciences infirmières et madame Ruth Relut, adjointe administrative à la direction au service des ressources humaines, membres du comité institutionnel en équité, diversité et inclusion (CIÉDI) pour un mandat débutant le 10 février 2026 et se terminant le 9 février 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement du récipiendaire
par l'UQO**

RÉSOLUTION 498-CA-7624

concernant l'entérinement du choix du
récipiendaire de la distinction honorifique *Bénévole d'honneur* pour l'année 2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Marie-Josée Bourget,

IL EST RÉSOLU :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement du récipiendaire
par l'UQO**

RÉSOLUTION 498-CA-7625

concernant l'entérinement du choix du
récipiendaire de la distinction honorifique *Grand diplômé – volet relève* pour l'année 2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Marie-Josée Bourget,

IL EST RÉSOLU :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7626

concernant l'entérinement du choix du
récipiendaire de la distinction honorifique *Grand diplômé – volet carrière* pour
l'année 2026

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement du récipiendaire
par l'UQO**

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa
quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au
pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

Sur proposition de monsieur Alexandre Mathieu, appuyée par madame Marie-Josée
Bourget,

IL EST RÉSOLU :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement de la désignation**

RÉSOLUTION 498-CA-7627

concernant une désignation de parrainage relative à la cour arrière extérieure des nouvelles résidences étudiantes du campus Alexandre-Taché à Gatineau

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Patrick Drolet,

IL EST RÉSOLU :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement de la désignation**

RÉSOLUTION 498-CA-7628

concernant une désignation de parrainage relative à la salle des marchés de Saint-Jérôme,
local J2404

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa
quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au
pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Patrick Drolet,

IL EST RÉSOLU :

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement de la désignation**

RÉSOLUTION 498-CA-7629

concernant une désignation de parrainage relative à la rotonde du 4^e étage du campus de Saint-Jérôme, local J4100B

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Patrick Drolet,

IL EST RÉSOLU :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7630

concernant le renouvellement de contrat et octroi de la sécurité d'emploi du doyen de la recherche et de la création

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU l'adoption du *Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais* lors de la séance du conseil d'administration du 14 juin 2021;

ATTENDU le *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création*, ci-après « le Règlement »;

ATTENDU le chapitre 6 : « Contrat d'un cadre » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le chapitre 7 : « Sécurité d'emploi » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le chapitre 11 : « Évaluation » du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'échéance du contrat de monsieur Simon Beaudry au 1^{er} avril 2026;

ATTENDU la recommandation favorable du vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation;

ATTENDU le processus de consultation effectué par la secrétaire générale conformément au Règlement;

ATTENDU l'article 4.1.9 du Règlement qui prévoit qu'il appartient au conseil d'administration de prendre la décision à l'égard du renouvellement de mandat d'une doyenne ou d'un doyen de la recherche et de la création;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par monsieur Ahmed Lakhssassi,

IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER le contrat de cadre de monsieur Simon Beaudry et ainsi lui reconnaître la sécurité d'emploi prévue au chapitre 7 du *Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais* à compter du 2 avril 2026;

DE RENOUVELER l'affectation de monsieur Simon Beaudry au poste de doyen au Décanat de la recherche et de la création pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 1^{er} avril 2031.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7631

concernant l'approbation d'une cession en emphytéose en faveur de la Ville de Gatineau et d'un protocole d'entente relativement à l'utilisation du terrain de soccer de l'UQO autant pour la période estivale qu'hivernale

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU qu'en novembre 2023, une analyse des options pour l'identification des sites potentiels les plus pertinents pour l'installation d'un dôme et d'un bâtiment adjacent a été faite et le Complexe Mont-Bleu ainsi que le site de l'UQO ont été identifiés;

ATTENDU que l'administration de la Ville de Gatineau a été mandatée pour négocier avec l'UQO une cession en emphytéose pour son terrain de soccer à la Ville, afin de lui permettre d'y implanter un dôme ainsi que pour la construction d'un bâtiment d'accueil adjacent avec vestiaires, bureaux, salle multifonctionnelle et bloc sanitaire;

ATTENDU que ce dôme saisonnier permettrait à l'UQO d'utiliser le terrain à l'année, puisqu'il serait en place du 15 novembre au 14 avril, pour la saison hivernale;

ATTENDU qu'en contrepartie, un protocole d'entente pour l'utilisation du terrain synthétique est joint à l'avant-contrat de cession d'emphytéose afin de permettre à l'UQO de poursuivre son utilisation de l'infrastructure sportive, mais ne sera pas publié au Registre foncier;

ATTENDU que l'avant-contrat pour la cession en emphytéose prévoit intégrer aux plans de construction du futur bâtiment de la Ville un accès permettant, lors de la construction du futur gymnase de l'UQO, l'utilisation des vestiaires et du bloc sanitaire;

ATTENDU que l'entente actuelle demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'acte d'emphytéose prévue dans l'avant-contrat soit signé par les parties;

ATTENDU que les heures d'utilisation négociées par l'UQO sont prévues pour répondre tant aux équipes sportives des Torrents qu'aux activités pour les personnes étudiantes ainsi que pour l'enseignement;

ATTENDU que l'emphytéose est pour une période de vingt (20) ans et prévoit une révision des clauses du protocole d'entente tous les cinq (5) ans, afin de vérifier si elles sont toujours conformes aux intentions de la Ville et de l'UQO;

ATTENDU qu'à tout moment pendant cette période, les parties peuvent revoir les clauses du protocole si elles estiment qu'une révision est nécessaire;

ATTENDU que l'installation du dôme est prévue par la Ville à l'automne 2027 et l'achèvement de la construction du bâtiment deux (2) ans suivant l'ouverture du dôme;

ATTENDU la recommandation de la rectrice et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Manel Kammoun, appuyée par madame Marie-Josée Bourget,

IL EST RÉSOLU :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7631

concernant l'approbation d'une cession en emphytéose en faveur de la Ville de Gatineau et d'un protocole d'entente relativement à l'utilisation du terrain de soccer de l'UQO autant pour la période estivale qu'hivernale

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

D'AUTORISER le vice-recteur à l'administration et aux ressources ainsi que la rectrice à signer l'avant-contrat ainsi que le protocole d'entente pour la cession en emphytéose d'une partie du lot cinq millions quatre cent soixante-deux mille huit cent vingt-quatre (5 462 824), cadastre de Québec, circonscription foncière de Hull, étant un terrain situé sur le boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Québec, sur lequel est présentement aménagé un terrain de soccer ainsi que l'acte d'emphytéose prévu dans l'avant-contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7632

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2025-2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU le plan des effectifs au 10 février 2026;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ndeye Khady Ngom, appuyée par monsieur Alexandre Mathieu,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les modifications au plan des effectifs pour l'année 2025-2026, tel que déposé en annexe 1, comprenant les modifications suivantes :

Au 10 février 2026 :

1. Abolition d'un (1) poste technique du personnel de soutien (T0117) de technicienne ou de technicien en administration – gestion départementale à l'École interdisciplinaire de la santé (ÉIS) (0,5) et de technicienne ou de technicien en administration à la Galerie UQO (0,5) à Gatineau;

2. Création d'un (1) poste technique à temps partiel (0,5) du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en administration – gestion départementale à l'École interdisciplinaire de la santé (ÉIS) à Gatineau;

3. Création d'un (1) poste technique à temps partiel (0,5) du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en administration à la Galerie UQO à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7633

concernant les modifications apportées à la *Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction*

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU l'article 57.1 a) du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la *Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction* de l'Université du Québec en Outaouais adoptée par la résolution 469-CX-2262;

ATTENDU l'article 13 de la *Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction*;

ATTENDU, le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics, RLRQ, c.C -65.1, r.4;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par monsieur Pascal Proulx,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER la *Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction* (articles 6.2, 8,2 et Annexe).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D’ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7634

concernant la modification à la *Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement et révision des allocations et tarifs indiqués à l’annexe I*

adoptée par le conseil d’administration de l’Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU la nécessité de mettre à jour les autorisations de la *Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement*;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour les allocations et tarifs relatifs aux frais de séjour à l’extérieur du Québec et de la ville d’Ottawa;

ATTENDU que les taux de remboursement proposés à la politique correspondent autant que possible aux conditions du marché et respectent les comparables;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l’administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Patrick Drolet, appuyée par madame Ndeye Khady Ngom,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER les allocations et tarifs prévus aux tableaux (tableau I - Voyage à l’intérieur du Canada, II - Voyage aux États-Unis et III - Voyage à l’international) de l’annexe 1 de la *Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement* tel que présenté.

DE MODIFIER ladite politique de la façon suivante :

11. Autorisation

Le responsable du budget dans lequel la dépense est imputée doit autoriser la demande de remboursement avant sa transmission au Service des finances pour traitement, en s’assurant de la légitimité des dépenses encourues en vertu de la présente politique.

Dans le cas d’une réclamation pour laquelle le requérant est le responsable du budget afférent, la demande de remboursement doit être approuvée par le personnel de direction supérieure de qui il relève, avant son traitement par le Service des finances

Les cas particuliers présentés dans le tableau suivant font exception :

Requérant et responsable du budget ou du fonds de recherche	Autorisation
Directeur de module	Doyen des études
Responsable de programmes de cycles supérieurs	Doyen des études
Directeur de département	Doyen de la gestion académique
Titulaire d’un compte de recherche	Doyen de la recherche

Par ailleurs, toute demande de remboursement pour un chercheur invité doit être contresignée par le doyen de la recherche.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7634

concernant la modification à la *Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement et révision des allocations et tarifs indiqués à l'annexe 1*

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

Par :

11. Autorisation

Le responsable du budget dans lequel la dépense est imputée doit autoriser la demande de remboursement avant sa transmission au Service des finances pour traitement, en s'assurant de la légitimité des dépenses encourues en vertu de la présente politique.

Dans le cas d'une réclamation pour laquelle le requérant est le responsable du budget afférent, la demande de remboursement doit être approuvée par le personnel de direction supérieure de qui il relève, avant son traitement par le Service des finances

Les cas particuliers présentés dans le tableau suivant font exception :

Requérant et responsable du budget ou du fonds de recherche	Autorisation
Directeur de module	Doyen des études
Responsable de programmes de cycles supérieurs	Doyen des études
Directeur de département	Doyen de la gestion académique
Titulaire d'un compte de recherche	Vice-doyen ou doyen de la recherche et de la création

Par ailleurs, toute demande de remboursement pour un chercheur invité doit être contresignée par le vice-doyen ou le doyen de la recherche et de la création.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7635

concernant le projet de bonification à la répartition des postes de professeur·es par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur·e;

ATTENDU que le nombre de postes réguliers pour la répartition visée 2025-2026 était de 267;

ATTENDU l'article 8.07 de la Convention collective qui prévoit que l'Université peut augmenter ou diminuer le nombre de professeur·e·s jusqu'à un maximum de quatre (4) postes par rapport à l'année précédente;

ATTENDU que selon ce même article, le nombre de postes réguliers pour la répartition visée 2026-2027 pourrait se situer entre 263 à 271 postes;

ATTENDU la politique générale de répartition des postes de professeur en vigueur;

ATTENDU l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2026-2027;

ATTENDU que, suite à l'avis de la commission des études, le conseil d'administration, lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2025, a fixé à 268 le nombre de postes pour l'année 2026-2027 et a adopté la répartition des postes de professeures et de professeurs par département, site de travail et secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027;

ATTENDU que, à la suite de la décision du conseil d'administration, les perspectives budgétaires ont été revues à la hausse, l'administration de l'Université a pris la décision de proposer une bonification à la répartition des postes par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2026-2027. Ainsi, l'administration propose une bonification par laquelle deux (2) postes sont ajoutés par rapport à la décision prise par le conseil d'administration le 1^{er} décembre 2025. Le nombre total de postes serait alors de 270 postes;

ATTENDU que la lettre d'entente 2025-23 entre le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais a modifié l'article 8,05 afin de modifier le délai prévu initialement au 31 décembre 2025 au 28 février 2026 pour soumettre le projet de bonification à la répartition des postes de professeures et de professeurs par département, site de travail et secteur disciplinaire 2026-2027 au conseil d'administration;

ATTENDU les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim et les directeurs de département relativement au projet de bonification de la répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027;

ATTENDU la recommandation de la commission des études du 15 janvier 2026 (résolution 431-CE-3497) concernant le nouveau projet de répartition des postes de professeur·e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 498-CA-7635

concernant le projet de bonification à la répartition des postes de professeur·es par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent quatre-vingt-dix-huitième réunion tenue le lundi 9 février 2026 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Pascal Proulx, appuyée par monsieur Patrick Drolet,

IL EST RÉSOLU :

DE FIXER à 270 le nombre de postes de professeur.e pour l'année 2026-2027;

D'ADOPTER la répartition des postes de professeur.e par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027 (l'annexe 6 ci-jointe fait partie intégrante de la présente résolution);

D'AUTORISER le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite à effectuer en cours d'année, le cas échéant, toute modification à la répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur.e.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE DROIT (DD)		Gatineau	Saint-Jérôme
12 postes visés	Visée totale	12	0
12 postes effectifs	Effective totale	12	0
DROIT		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	12	0
	Effective	12	0
AUDRERIE, Adeline		■	
BENSA, Clémence		■	
BINETTE, Amélie		■	
BOURGAULT, Julie		■	
BRETON-DEMEULE, Charles		■	
LAPERRIÈRE, Marie-Neige		■	
MARQUIS BISSONNETTE, Camille		■	
MATHIEU, Félix		■	
PICOTTE, Marc-Antoine		■	
ZANNOU, Ledy Rivas		■	
1 poste vacant (nouveau poste)		■	
1 poste vacant (entrée en fonction de MOREAU, Coline, au plus tard le 30 avril 2026)		■	



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE PSYCHOÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGIE (DPP)		Gatineau	Saint-Jérôme
43 postes visés	Visée totale	29	14
43 postes effectifs	Effective totale	29	14

PSYCHOÉDUCATION	Gatineau		Saint-Jérôme
	Visée	11	10
	Effective	11	10
AIMÉ, Annie			■
BARIL, Karine			■
BÉRUBÉ, Annie	■		
BOUCHARD, Carl	■		
CLÉMENT, Marie-Eve			■
COUVRETTE, Amélie	■		
DUBOIS, Marie-Eve	■		
FECTEAU, Stéphanie			■
JACQUES, Claudine	■		
LAFANTASIE, Vicky			■
LECLAIR, Marichelle	■		
MAÏANO, Christophe			■
PARENT, Geneviève			■
PICHÉ, Geneviève			■
PRÉVOST-LEMIRE, Madeleine	■		
SALVAS, Marie-Claude			■
TARDIF, Geneviève	■		
TARDIF-GRENIER, Kristel			■
TURGEON, Jessica	■		
TURGEON, Stéphanie	■		
1 poste vacant (disponible pour dotation au 1er mai 2026)	■		

PSYCHOLOGIE	Gatineau		Saint-Jérôme
	Visée	18	4
	Effective	18	4
BIGRAS, Noémie	■		
BLAIS, Caroline	■		
BOUCHARD, Stéphane	■		
CALDAIROU-BESSETTE, Prudence	■		
CORMIER, Stéphanie	■		
DUGAS, Michel	■		
FISSET, Daniel	■		
FOREST, Geneviève	■		
FORGET, Hélène			■
GREEN-DEMERS, Isabelle	■		
GREENMAN, Paul Samuel	■		
GUIMOND, Synthia	■		
LAROCHELLE, Sébastien			■
NORMAND, Sébastien	■		
RENAUD, Patrice			■
TREMBLAY, Sara	■		
TROTTIER, Dominique	■		
ZDEBIK, Magdalena			■
1 poste vacant	■		
1 poste vacant	■		
1 poste vacant	■		
1 poste vacant	■		



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE RELATIONS INDUSTRIELLES (DRI)*	Gatineau	Saint-Jérôme
12 postes visés	11	1
13 postes effectifs	12	1

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	4	1
Effective	4	1
DESJARDINS, Guillaume	■	
GOSSELIN, Eric	■	
LAUZIER, Martin	■	
MICHAUD, Renée	■	
VOLKOV, Igor		■

MARCHÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUES PUBLIQUES DU TRAVAIL	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0
AMINE, Samir	■	
BÉJAOUÏ, Ali	■	
CHANDLER, Vincent	■	

RELATIONS DU TRAVAIL, SYNDICALISME ET SOCIOLOGIE DU TRAVAIL	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0
BOUCHER, Marie-Pierre	■	
GARNEAU, Julie	■	
TREMBLAY, Jean-François	■	

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0
DAUTEL, Jean-Paul	■	
LEDERER, Valérie	■	

**Advenant le départ d'un.e professeur.e au Département de relations industrielles à Gatineau pendant l'année 2026-2027, le poste sera transféré au Département des sciences administratives, secteur disciplinaire management à Gatineau.*



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL (DTS)	Gatineau	Saint-Jérôme
21 postes visés	11	10
21 postes effectifs	11	10

FONDEMENTS SOCIOLOGIQUES DU TRAVAIL SOCIAL ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	2
Effective	3	2

AUBRY, François		■
BARBE, Mylène		■
CÔTÉ, Denyse	■	
ST-AMOUR, Nathalie	■	
ZEGHICHE, Sabrina	■	

ORGANISATION COMMUNAUTAIRE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée*	2	2
Effective	2	2

BOURQUE, Denis	■	
FOISY, Dominic	■	
MARCHAND, Isabelle		■
1 poste vacant (nouveau poste)		■

INTERVENTION PSYCHOSOCIALE INDIVIDUELLE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	5	5
Effective	5	5

CHAMMAS, Grace		■
CHÉNARD, Josée		■
CÔTÉ, Isabel	■	
DEVAULT, Annie	■	
GRENIER, Josée		■
LALANDE, Célyne	■	
LAROCQUE, Emmanuelle	■	
PAGÉ, Geneviève	■	
PELLAND, Danielle		■
THIBAUT, Sylvie		■

INTERVENTION PSYCHOSOCIALE DE GROUPE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

BOULEBSOL, Carole		■
FAUVEL, Mylène	■	



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ADMINISTRATIVES (DSA)*		Gatineau	Saint-Jérôme
31 postes visés	Visée totale	21	10
30 postes effectifs	Effective totale	20	10
MANAGEMENT		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	9	4
	Effective	9	4
BÉRUBÉ, Julie		■	
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria		■	
DIOH, Marie-Laure			■
DURIVAGE, André		■	
FRISER, Alice		■	
HAMOUTI, Rhizlane			■
LE GALL, Véronique			■
LE MOYNE DE MARTIGNY, Emmanuelle			■
NABELSI, Véronique		■	
NOËL, Martin X.		■	
PELLETIER, Daniel		■	
SAINT-MACARY, Jan		■	
SHAVININA, Larisa V.		■	
FINANCE ET ECONOMIE		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée*	4	3
	Effective	4	3
BARROSO DA GRAÇA, Tarcisio		■	
BEN AMOR, Salma			■
CALMÈS, Christian			■
KAMMOUN, Manel			■
TANDJA MBIANDA, Djerry Charli		■	
TESSIER, David		■	
YAN, Li		■	
OPÉRATIONS ET INFORMATION		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	6	1
	Effective	6	1
BOUKENDOUR, Saïd		■	
DAOUDI, Jaouad			■
GAGNON, Stéphane		■	
KANE, Hamdjatou		■	
KOPLYAY, Tamás Michel		■	
LAMBERT, Annick		■	
MOTAGHI, Hamed		■	
MARKETING		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	1	2
	Effective	1	2
MARGULIS, Anna		■	
SAVARD, Martin			■
TELAHIGUE, Issam			■

*Advenant le départ d'un.e professeur.e du Département des sciences administratives, secteur disciplinaire management ou secteur opérations et information à Gatineau pendant l'année 2026-2027, le poste sera transféré au secteur disciplinaire finance et économie à Gatineau. De plus, advenant le départ d'un.e professeur.e du Département des relations industrielles pendant l'année 2026-2027, le poste sera transféré au secteur disciplinaire management à Gatineau.



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES COMPTABLES (DCTB)		Gatineau	Saint-Jérôme
12 postes visés	Visée totale	7	5
12 postes effectifs	Effective totale	7	5
COMPTABILITÉ ET CONTRÔLE DE GESTION		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	1	1
	Effective	1	1
GOUIAA, Raef		■	
VU, Manh-Chiën			■
COMPTABILITÉ FINANCIÈRE		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée*	2	1
	Effective	2	1
BOUAZIZ, Mohamed Zaher		■	
DJABALLAH, Abderrahmane			■
1 poste vacant		■	
FISCALITÉ		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	1	1
	Effective	1	1
ALEPIN, Brigitte			■
GOULET, Guy		■	
CERTIFICATION		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	2	1
	Effective	2	1
MALOUIN, Mario		■	
NADEAU, Élodie		■	
1 poste vacant			■
INTERDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES COMPTABLES		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	1	1
	Effective	1	1
LEMAY-BROUSSEAU, Camille			■
PLOUFFE, Véronique		■	

*Un poste du secteur disciplinaire comptabilité financière à Gatineau est transféré au secteur disciplinaire certification à Saint-Jérôme.



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (DSE)	Gatineau	Saint-Jérôme
33 postes visés	22	11
33 postes effectifs	22	11

LEADERSHIP ET GESTION EN ÉDUCATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

GÉLINAS-PROULX, Andréanne

RIVEST, Marie-Christine

FORMATION PRATIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

LEROUX, Mylène

MONFETTE, Olivia

DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	1
Effective	2	1

ANWANDTER-CUELLAR, Nathalie

POLOTSKAIA-ARKHIPOVA, Elena

THIBAUT, Mathieu

DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	1
Effective	3	1

ÉMERY-BRUNEAU, Judith

MARCOTTE, Claude S.

PETERS, Martine

VINCENT, François

DIDACTIQUE DES SCIENCES HUMAINES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

BOUTONNET, Vincent

DÉRY, Chantal

DIDACTIQUE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1

1 poste vacant (nouveau poste)

1 poste vacant

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

LEHRER, Joanne

ADAPTATION SCOLAIRE ET ORTHODIDACTIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	5	2
Effective	5	2

BEAULIEU, Judith

BERGERON, Julie (poste occupé par BOULANGER, Dany, jusqu'au 30 avril 2026)

CADIEUX, Alain

DUTEMPLE, Mélanie

LESSARD, Geneviève

PHILION, Ruth

RUBERTO, Noémia

THÉORIES ET FONDEMENTS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	6	3
Effective	6	3

BACHAND, Charles-Antoine

CARR, Paul R.

GOULET, Marie-Josée

LANARIS, Catherine



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

LEFRANÇOIS, David	■
ROBERT-MAZAYE, Christelle	■
SMITH, Jennifer	■
ST-AMAND, Jérôme	■
VERNER-FILION, Jérémie	■

ARTS VISUELS ET MUSIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

NADON, Catherine

■

POUR INFORMATION : PROFESSEUR.ES SUPPLÉANT.ES SUBVENTIONNÉ.ES

CYR, Guillaume
PROULX, Nancy



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES INFIRMIÈRES (DSI)	Gatineau	Saint-Jérôme
32 postes visés	10	22
32 postes effectifs	10	22

FONDEMENTS DE L'INTERVENTION INFIRMIÈRE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	6
Effective	3	7
BENOIT, Monique		■
BROUSSEAU, Sylvain		■
LEVASSEUR, Marie-Claude	■	
NDENGEYINGOMA, Assumpta	■	
PAQUETTE, Lysane		■
RIOUX-DUBOIS, Annie		■
SIA, Drissa		■
TCHOUAKET NGUEMELEU, Eric		■
UWAJENEZA, Pauline	■	
VERDON, Chantal		■

INTERVENTION INFIRMIÈRE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	6	14
Effective	6	13
CHARETTE, Sylvie		■
CLÉMENT, Myriam		■
CORSENAC, Philippe		■
DAIGLE, Karina		■
de MONTIGNY, Francine	■	
DÉRY, Johanne		■
GERVAIS, Christine		■
JUBINVILLE, Maripier		■
LABRECQUE, Chantal		■
LEBEL, Valérie		■
LEMELIN, Lucie		■
NAZON, Evy	■	
NTANDA, Gisèle Mandiangu		■
PARISEAU-LEGAULT, Pierre		■
PEGUERO-RODRIGUEZ, Gabriela	■	
RENÉ, Caroline	■	
ROULEAU, Geneviève	■	
ST-PIERRE, Isabelle		■
THERRIEN, Dominique	■	

INTERVENTION INFIRMIÈRE - FORMATION PRATIQUE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	0	1
Effective	0	1
SAVARD, Isabelle		■

GESTION DES SOINS INFIRMIERS	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	1
Effective	1	1
LECLERC, Marie-Chantal	■	
LONGPRÉ, Caroline		■

**Advenant le départ d'un.e professeur.e du Département des sciences infirmières, secteur disciplinaire fondements de l'intervention infirmière à Saint-Jérôme en 2026-2027, le poste sera transféré au secteur disciplinaire intervention infirmière à Saint-Jérôme.*

POUR INFORMATION : PROFESSEURE SUPPLÉANTE SUVENTIONNÉE
SCHWEITZER, Anne



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES NATURELLES (DSN)		Gatineau	Saint-Jérôme
13 postes visés	Visée totale	13	0
13 postes effectifs	Effective totale	13	0

SCIENCES NATURELLES		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	13	0
	Effective	13	0

CHION, Clément	■
DELAGRANGE, Sylvain	■
DOYON, Frédéric	■
DUPRAS, Jérôme	■
DUPUCH, Angélique	■
LORENZETTI, François	■
MAHEU, Audrey	■
MESSIER, Christian	■
NOLET, Philippe	■
PEDNEAULT, Karine	■
RIVEST, David	■
SURGET-GROBA, Yann	■
TURGEON, Katrine	■

POUR INFORMATION : PROFESSEUR SOUS-OCTROI

GOYETTE, Jean-Olivier



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES (DSSO)	Gatineau	Saint-Jérôme
20 postes visés	20	0
20 postes effectifs	20	0

COMMUNICATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	4	0
Effective	4	0

BIZIMANA, Aimé-Jules
CARON, Caroline
LOUM, Ndiaga
TRUCHON, Karoline

■
■
■
■

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

ANZUETO, Marc-André
DELLA FAILLE DE LEVERGHEM, Dimitri
LEVY, Charmain

■
■
■

GÉOGRAPHIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

CHARRON, Mathieu
GAUTHIER, Mario

■
■

HISTOIRE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

BERNARD, Jean-Philippe
LABERGE, Martin

■
■

SCIENCES ÉCONOMIQUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

DAUPHIN, Anyck
PERRON-DUFOUR, Mathieu

■
■

SCIENCES POLITIQUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

CHIASSON, Guy
CHOQUETTE, Éléna
COLLOMBAT, Thomas

■
■
■

SOCIOLOGIE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

BLAIS, Mélissa
GENTELET, Karine
ROUSSEAU, Audrey

■
■
■

COMMUNICATION

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

MIHALACHE, Iulia

■



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET D'INGÉNIERIE (DII)	Gatineau	Saint-Jérôme
24 postes visés	22	2
24 postes effectifs	22	2

INFORMATIQUE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	11	2
Effective	11	2

ADI, Kamel	■	
ALLILI, Mohand Saïd	■	
BENYAHIA, Ilham	■	
CRETU, Ana-Maria	■	
DANKOVA, Natalia	■	
DAVOUST, Alan	■	
KHOURY, Raphaël	■	
LOGRIPPO, Luigi	■	
MISSAOUI, Rokia	■	
MOUDOU, Hajar	■	
NGUENA TIMO, Omer Landry		■
PELC, Andrzej	■	
ST-ONGE, Etienne		■

GÉNIE	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	11	0
Effective	11	0

BAAZIZ, Nadia	■	
BERKANE, Soulaïmane	■	
BOUTAYEB, Halim	■	
EFTIMOV, Tinko	■	
EL GUEMHIOUI, Karim	■	
KORWIN-PAWLOWSKI, Michael L.	■	
LAKHSSASSI, Ahmed	■	
LESAGE, Frédéric	■	
REZKALLAH, Miloud	■	
TAHERI, Shamsodin	■	
TALBI, Larbi	■	

POUR INFORMATION : PROFESSEUR.ES SUPPLÉANT.ES SUVENTIONNÉ.ES

BOUHADDI, Myria
TAJEUNA, Etienne

Ajout d'un.e professeur.e suppléant.e (conditionnel à l'octroi)

Ajout d'un.e professeur.e suppléant.e (conditionnel à l'octroi)



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

ÉCOLE DES ARTS ET CULTURES (ÉDAC)		Gatineau	Saint-Jérôme
10 postes visés	Visée totale	10	0
10 postes effectifs	Effective totale	10	0

ARTS VISUELS

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

BÉLAIR CLÉMENT, Sophie
PAVLOV, Pavel

■
■

BANDE DESSINÉE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

ANDRIEU DE LEVIS, Jean-Charles
LEMAY, Sylvain

■
■

DESIGN GRAPHIQUE

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	3	0
Effective	3	0

LACOMBE, Jean-François
VOGEL, Jérôme
YOBÉ, Valérie

■
■
■

MUSÉOLOGIE ET PATRIMOINES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	2	0
Effective	2	0

BOUCHER, Mélanie
GUZIN LUKIC, Nada

■
■

LETTRES ET LANGUES

	Gatineau	Saint-Jérôme
Visée	1	0
Effective	1	0

STRATFORD, Madeleine

■



RÉPARTITION DES POSTES 2026-2027 SELON L'ÉTAT DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2025

ÉCOLE INTERDISCIPLINAIRE DE LA SANTÉ (EIS)		Gatineau	Saint-Jérôme
7 postes visés	Visée totale	7	0
7 postes effectifs	Effective totale	7	0

KINESIOLOGIE		Gatineau	Saint-Jérôme
	Visée	7	0
	Effective	7	0

BAILLOT, Aurélie

GUÉRETTE, Joël

HOULE, Jonathan

MARCOTTE-CHÉNARD, Alexis

MICHAUD, Mathieu

RODRIGUE, François

SIMARD, Laurie

■
■
■
■
■
■
■